

# Les foyers bénéficiaires du Rsa

## 1,82 million à fin septembre 2018

n° 24

Décembre 2018

Au titre de septembre 2018, près de 1,82 million de foyers résidant en France entière bénéficient du revenu de solidarité active (Rsa) versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf). Le nombre de bénéficiaires progresse ainsi de 0,7 % entre septembre 2017 et septembre 2018, poursuivant la légère croissance des effectifs observée depuis deux trimestres en glissement annuel.

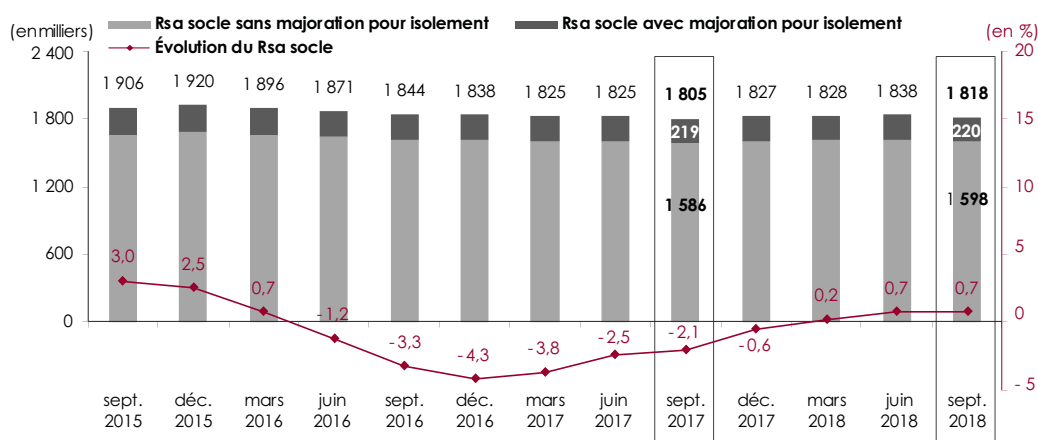
En corrigeant ces données des variations saisonnières et en neutralisant l'effet des revalorisations du barème, le nombre de foyers bénéficiaires du Rsa est relativement stable entre juin et septembre 2018, confirmant la stabilité observée au trimestre précédent. En effet, des mesures réglementaires récemment mises en place ont joué dans le sens opposé : la généralisation des demandes de Rsa en ligne a facilité l'accès à la prestation, tandis que la baisse des cotisations sociales entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a entraîné une hausse des revenus d'activité des bénéficiaires et la sortie du dispositif d'un certain nombre d'entre eux.

Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2018, les Caf ont versé près de 2,73 milliards d'euros au titre du Rsa, contre 2,64 milliards d'euros au 3<sup>e</sup> trimestre 2017. Les masses financières ont ainsi progressé de 3,3 % en un an, en lien avec la hausse du montant moyen versé aux allocataires à la suite des revalorisations de la prestation en septembre 2017 et avril 2018.

Au titre de septembre 2018, le revenu de solidarité active (Rsa) est versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à près de 1,82 million de foyers résidant en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (Dom), pour un montant moyen de 498 euros par mois (graphique 1). Le nombre de bénéficiaires connaît ainsi une progression de 0,7 % entre septembre 2017 et septembre 2018, confirmant la légère croissance des effectifs observée depuis deux trimestres en glissement annuel, mettant fin à la phase de décroissance observée pendant un an et demi.

L'augmentation des effectifs entre septembre 2017 et septembre 2018 concerne l'ensemble des foyers, qu'ils perçoivent ou non une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Le nombre de bénéficiaires du Rsa sans majoration pour isolement augmente de 0,7 % en glissement annuel, les effectifs s'élevant à près de 1,60 million de foyers fin septembre 2018. Le nombre de bénéficiaires percevant une majoration pour isolement connaît, quant à lui, une croissance annuelle de 0,6 %, atteignant 220 000 foyers fin septembre 2018.

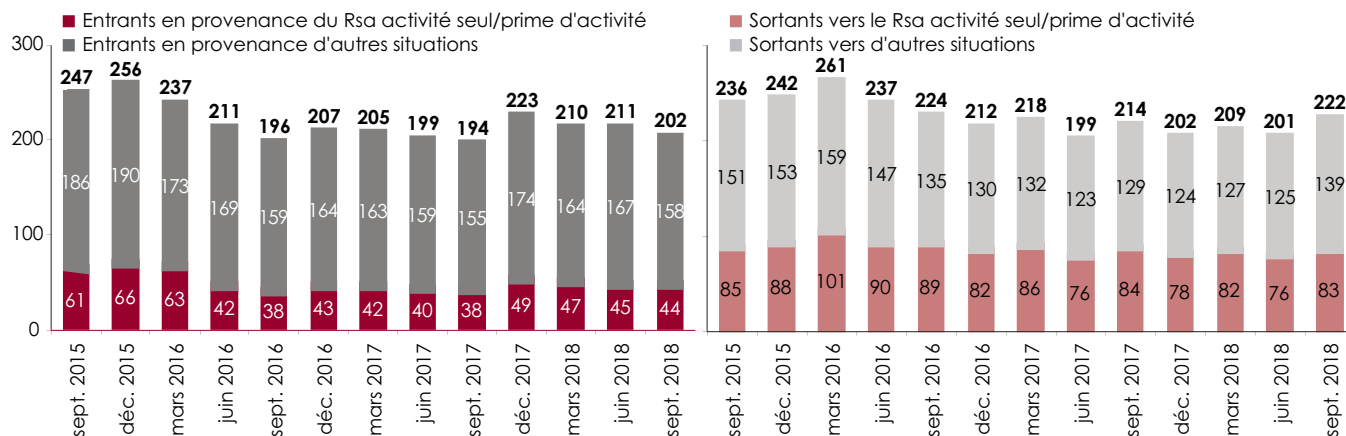
**Graphique 1 - Nombre de foyers bénéficiaires du Rsa socle en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %)**



**Source :** Cnaf - Dser (fichiers Bénétrim, Filéas et Allstat FR2). **Champ :** Régime général, France entière.

**Lecture :** près de 1,82 million de foyers bénéficient du Rsa socle fin septembre 2018, dont 1,60 million du Rsa socle sans majoration pour isolement et 220 000 foyers du Rsa socle avec majoration pour isolement. Entre septembre 2017 et septembre 2018, le nombre de bénéficiaires du Rsa socle augmente ainsi de 0,7 %.

## Graphique 2 - Nombre d'entrants et de sortants du Rsa socle selon leur droit au Rsa activité seul/prime d'activité en fin de trimestre (en milliers)



**Source :** Cnaf – Dser (fichiers Bénétrim, Filéas et Allstat FR2). **Champ :** Régime général, France entière.  
**Lecture :** 202 000 foyers ont ouvert un droit au Rsa entre juin et septembre 2018, dont 44 000 en provenance de la prime d'activité et 158 000 en provenance d'autres situations. 222 000 foyers ont une fin de droit au Rsa entre juin et septembre 2018, dont 83 000 basculent dans la prime d'activité et 139 000 vers d'autres situations.

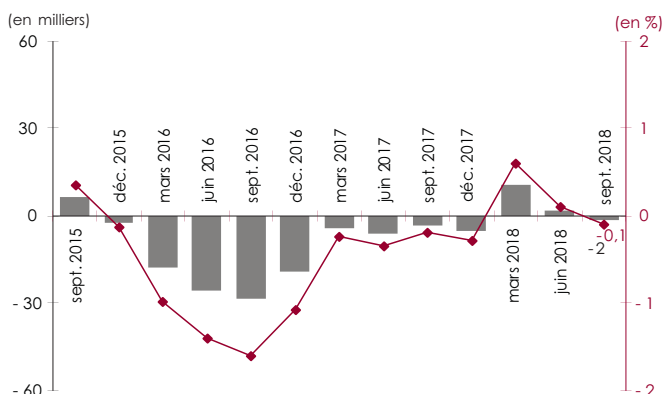
Entre juin et septembre 2018, l'évolution du nombre de bénéficiaires peut se déduire du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et de fins de droit au Rsa (sorties) ayant eu lieu sur le trimestre (graphique 2). Ainsi, les effectifs connaissent une baisse de près de 20 000 foyers en données brutes ce trimestre, le nombre de sorties du dispositif étant supérieur au nombre d'entrées. Ce constat est similaire à celui effectué entre juin et septembre 2017. Le nombre de nouveaux bénéficiaires du Rsa (202 000 foyers entre juin et septembre 2018) est moins important que celui observé au trimestre précédent (211 000 foyers). Il est cependant en augmentation par rapport au nombre d'entrants constaté un an auparavant (194 000 foyers entre juin et septembre 2017), à la suite de la mise en place des demandes de Rsa en ligne contribuant à la hausse des effectifs. Quant au nombre de sortants de la prestation, il connaît une hausse par rapport au trimestre précédent : 222 000 foyers entre juin et septembre 2018, contre 201 000 foyers entre mars et juin 2018, et il est également plus important qu'un an auparavant (214 000 sortants entre juin et septembre 2017). La baisse des cotisations sociales entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 induit une hausse des revenus d'activité des bénéficiaires et la sortie du dispositif d'un certain nombre d'entre eux. Il est par ailleurs possible qu'un retard dans les déclarations trimestrielles de ressources renvoyées par les allocataires (à la suite d'un problème informatique) entraîne une augmentation transitoire des sorties du versement de la prestation, en attendant la régularisation des dossiers (conduisant au maximum à 10 000 sortants supplémentaires ce trimestre).

L'entrée dans le dispositif du Rsa concerne principalement des foyers ne percevant pas la prime d'activité au trimestre précédent, mais connaissant une autre situation (notamment nouvelle demande, droit suspendu au Rsa ou à la prime d'activité, perception d'une autre prestation, d'indemnités chômage et toute autre situation). De même, la sortie du Rsa se fait plus souvent vers une autre situation que la prime d'activité. Depuis juin 2016, la part des basculants de la prime d'activité vers le Rsa connaît une relative stabilité chaque trimestre (22 % entre juin et septembre 2018), de même que la part des basculants du Rsa vers la prime d'activité (37 % ce trimestre).

Entre deux dates, l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa dépend des revalorisations du barème, des variations saisonnières, ainsi que des mesures réglementaires ayant eu lieu sur la période. Le montant forfaitaire du Rsa est revalorisé au 1<sup>er</sup> avril de chaque année (+ 1,0 % en avril 2018) et il a été revalorisé de manière exceptionnelle au 1<sup>er</sup> septembre (de 2013 à 2017) dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté, pour atteindre une revalorisation totale de 10 % sur 5 ans. Les revalorisations ont un impact sur les montants versés, ainsi que sur l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa, en rendant éligibles des allocataires proches du seuil de non versement. L'effet des revalorisations du barème et la correction des variations saisonnières sont estimés à - 1,0 % entre juin et septembre 2018. En neutralisant ces deux effets, le nombre de bénéficiaires serait relativement stable (- 0,1 %, correspondant à 2 000 foyers de moins sur trois mois), confirmant la stabilité observée le trimestre précédent (graphique 3).

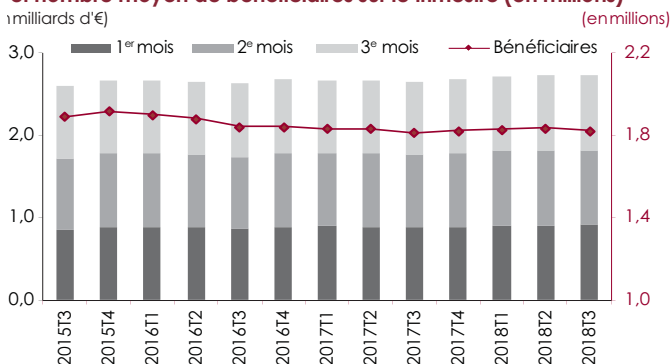
Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2018, les Caf ont versé près de 2,73 milliards d'euros au titre du Rsa, contre 2,64 milliards d'euros au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2017 (graphique 4). Les masses financières correspondant à cette prestation connaissent ainsi une croissance de 3,3 % en glissement annuel. Cette évolution résulte notamment de l'augmentation du montant moyen, à la suite des revalorisations de la prestation intervenues au 1<sup>er</sup> septembre 2017 et au 1<sup>er</sup> avril 2018.

## Graphique 3 - Évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires du Rsa socle en niveau et en taux de croissance (données CVS\* à barème constant)



**Source :** Cnaf – Dser (fichiers Bénétrim, Filéas et Allstat FR2). **Champ :** Régime général, France entière. \* données corrigées des variations saisonnières. **Lecture :** le nombre de bénéficiaires du Rsa socle, hors revalorisations du barème et effets saisonniers, diminue de près de 2 000 foyers entre juin et septembre 2018, soit une évolution de - 0,1 % sur le trimestre.

## Graphique 4 - Masses financières de Rsa socle versées chaque trimestre par les Caf (en milliards d'euros) et nombre moyen de bénéficiaires sur le trimestre (en millions)



**Source :** Cnaf – Dser (fichiers Bénétrim, Filéas et Allstat FR2) et Agence comptable. **Champ :** Régime général, France entière. **Lecture :** les Caf ont versé près de 2,73 milliards d'euros au titre du Rsa socle au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2018, et 1,82 million de foyers en moyenne ont bénéficié de la prestation sur la même période.